Étudiants étrangers : Triplons notre capacité d'accueil !

01/03/2011 à 11h00

La France est déjà la troisième destination mondiale pour l'accueil d'étudiants étrangers, avec 246 000 étudiants en 2009. C'est la première destination non anglophone. La France accueille surtout des étudiants du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, cinq pays représentant 62 % du total des étudiants étrangers en France : Maroc, Algérie, Tunisie, Cameroun et Sénégal. La Chine est désormais à la deuxième place. L'enjeu pour notre pays est de changer d'ambition pour l'accueil d'étudiants étrangers.



Étudiants africains dans la cour de la Sorbonne – Paris, 1956

La Conférence des grandes écoles propose de tripler, en dix ans, le nombre total d'étudiants étrangers formés par des établissements français, pour qu'il passe de 246 000 aujourd'hui à 750 000 demain, soit environ 500 000 étudiants étrangers de plus en dix ans. Ces derniers représentent aujourd'hui 12 % du total des étudiants en France. Cette évolution amènerait à une proportion d'étrangers d'environ 30 % du total des étudiants.

La question-clé est celle du financement. Nous faisons une proposition très simple : le coût moyen d'une formation d'un étudiant en France, qui varie bien sûr considérablement selon les secteurs, est de 11 000 euros par an, tous secteurs confondus. Nous proposons que 80 % des étudiants paient 125 % de cette somme pour que 20 % puissent disposer d'une bourse gratuite sur critères sociaux et/ou, de mérite. »

Aujourd’hui, les 246 000 étudiants étrangers, accueillis essentiellement gratuitement par la France, représentent un coût pour le budget de l’État d’environ 2,5 à 3 milliards d’euros. Avec ces mesures, nous serions capables d’accueillir 750 000 étudiants en assurant la gratuité à la moitié d’entre eux environ, l’autre moitié payant, en moyenne, 13 500 euros par an, et la France investissant 2,5 à 3 milliards d’euros dans un vaste système de solidarité.

Suite et commentaires sur Fortune